



Ville de Cerny

Essonne

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 MARS 2026

Date de convocation : 16 mars 2026

Date d'affichage : 16 mars 2026

Nombre de conseillers en exercice : 27

Nombre de conseillers présents : 25

Nombre de conseillers votants : 27

L'an deux mille vingt-six, le vingt mars à 19 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, sous la présidence de Marie-Claire Chambaret, Maire s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, à la suite de la convocation adressée le 16 mars 2026.

Étaient présents : Marie-Claire CHAMBARET, Rémi HEUDE, Sylvie BARBERI, Alain PRAT, Cynthia TRIMBOUR, François LACOMME, Bernard JACQUET, Patrick VELAY, Laurent MAUGÈRE, Nadine-Françoise MAUGÈRE, Patrick MIKOLAJCZAK, Bruno PASTRE, Patrick DORÉ, Christèle DEVERGNE, Magali LAJOUX, Agnès MERZ, Laurie FILLÂTRE, Annabella CADET, Stéphanie MITTELETTE-ROUISSI, David RODRIGUES, Chrystelle LEPAGE, Aurélie CASTANAR, Laura SALIS, Matteo CANTAREL, Constance GUEY,

Ont donné pouvoir : Olivier CARNOT à Rémi HEUDE
Timoté FRANCE à Constance GUEY

A été désignée Secrétaire de séance : Mme Nadine-Françoise MAUGÈRE

N° 2026 / I / 8 – 5.3

Détermination du nombre de membres au Conseil d'administration du CCAS

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU le Code de l'Action sociale et des familles, et particulièrement ses articles L.123-6 et R.123-8,

CONSIDÉRANT la nécessité de fixer le nombre de membres composant le Conseil d'Administration du Centre communal d'action sociale,

L'exposé ayant été entendu,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, **À L'UNANIMITÉ**

FIXE à dix (10) le nombre de membres composant le Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale, étant entendu que 5 membres seront élus par le Conseil municipal et 5 membres seront nommés par Madame le Maire, Présidente.

Fait et délibéré en séance publique les jours, mois et an susdits. Ont signé au registre les membres présents.



Marie-Claire CHAMBARET,
Maire de Cerny